

## FICHE FRANCE ACTIVE

### Historique et cœur de métier

Créé en 1988, France Active est un réseau qui fédère 39 Fonds territoriaux.

L'objectif principal est de faciliter l'accès au crédit bancaire pour les créateurs d'entreprise par la mise en œuvre de garanties bancaires d'une part, et de financer en fonds propres des entreprises solidaires d'autre part. Tous les fonds territoriaux sont conventionnés dans le cadre de nacre pour la distribution de prêts à taux zéro.

Parallèlement à l'activité de garantie, France Active propose un accompagnement consistant en une expertise financière lors de la conception du projet, une intermédiation bancaire afin de réunir un tour de table de financeurs, et un suivi post-financement.

### Organisation et modèle économique

France Active fédère 39 Fonds de Garantie couvrant l'ensemble du territoire et intervenant localement.

France Active gère via sa filiale France Active Garantie des fonds locaux abondés principalement par les Collectivités locales et parfois par les banques et des fonds d'Etat.

Le Fonds de cohésion sociale intervient pour abonder l'ensemble de ces fonds.

Le budget global de France active et de son réseau est financé par les collectivités territoriales (31 %), la Caisse des Dépôts (21 %), l'Etat (18 %) et le Fonds social européen (16 %).

### Public

Pour les prêts garantis par FAG, 98 % des créateurs/repreneurs étaient demandeurs d'emploi dont 29,2 % de longue durée et 13,2 % allocataires de minima sociaux.

Pour les prêts garantis par FGIF, 77 % des créatrices/repreneuses étaient demandeuses d'emploi.

### Produits

L'activité de France Active est principalement une activité de garantie de prêts bancaires ou extra bancaires (Adie) pour les créateurs/repreneurs. Deux principaux outils sont disponibles :

- Fonds "loi galland" (jusqu'à 65 % du montant garantie sur 5 ans maximum ;
- Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes (FGIF) : 27 000 euros de garantie pour les créatrices/repreneuses sur une durée de 2 à 7 ans ;

En matière de financement :

- 13 Fonds territoriaux ont octroyé des prêts d'honneur ;
- le dispositif NACRE (10 000 euros en complément d'un prêt bancaire sur une durée de 1 à 5 ans) est également disponible ;
- le prêt à la création d'entreprise (PCE).

### Moyens humains

65 salariés équivalents temps plein pour la tête de réseau.  
297 salariés équivalents temps plein pour le réseau.  
800 bénévoles.

### Résultats

#### Activité

France Active a garanti 1 541 micro-entreprises en 2008.

Les micro-entreprises garanties par FAG intervenaient principalement dans le domaine du commerce (41 %), de la restauration (14 %) et du bâtiment (14 %).

Les micro-entreprises garanties par FGIF intervenaient principalement dans le domaine du commerce (53 %), des services aux particuliers (14 %), et de la restauration (13 %).

7 184 expertises pour des créations de micro-entreprises ont été réalisées, 4 858 projets ont été présentés en comité, 3 558 ont été financés et 1 541 ont été garantis.

Les garanties apportées par France Active ont permis de mobiliser 41 millions d'euros en prêts bancaires pour la création de micro-entreprises.

Le montant moyen est de 26 000 euros.

1 064 prêts d'honneur ont été accordés.

Le montant moyen des prêts d'honneur était de 7 700 euros.

Le taux de couplage avec des prêts bancaires était de 96 %.

Le taux de couplage avec des prêts garantis par FAG était de 11,7 %.

Enfin, FAG a garanti en 2008, 12 499 microcrédits extra bancaires pour un montant de 22,6 M€.

#### Impacts et efficacité

Le taux de survie des micro-entreprises garanties est de 86 % à 3 ans et 80 % à 5 ans (pour une moyenne nationale respectivement de 58 % et 48 %).

5 146 emplois au sein des micro-entreprises ont été créés ou maintenus par le financement/garantie et/ou l'accompagnement.

Si l'on considère exclusivement les outils financiers de France Active (hors garantie de microcrédits extra bancaires), ce sont 4 830 emplois qui ont été créés ou maintenus. Parmi eux, 3 782 (78 %) concernaient des personnes en situation de précarité.